



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, tenue au lieu des séances, le vendredi 15 juin 2018 à 17 h 00 et à laquelle sont présents les membres suivants formant quorum :

Monsieur Joseph Dydzak, Maire  
Madame Rachel Landry, Conseillère au poste numéro 2  
Monsieur Pierre Lussier, Conseiller au poste numéro 3  
Monsieur Stefan Tremblay, Conseiller au poste numéro 4  
Madame Christine Corriveau, Conseillère au poste numéro 5  
Monsieur François Richer Lafèche, Conseiller au poste numéro 6

Est absente :

Madame Anna Dupuis Zuckerman, Conseillère au poste numéro 1

Est également présente l'assistante-greffière, Madame Nadine Bonneau

\*\*\*\*\*

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2018
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
  - 6.1 Dépôt du rapport d'un candidat portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 50 \$ ou plus
  - 6.2 Rapport du Maire sur la situation financière de l'année 2017
  - 6.3 Autorisation de signature – Addenda à l'annexe B du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, dossier 557787
  - 6.4 Nomination de personnes et autorisation à appliquer les règlements municipaux et les règlements découlant de la Loi sur la marine marchande du Canada
  - 6.5 Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes
- 7 Urbanisme
  - 7.1 P.I.I.A. – Lot 5 508 199, 1, avenue des Amiraux – Construction d'un agrandissement au bâtiment principal



No de résolution  
ou annotation

- 8 Travaux publics
  - 8.1 Réfection du réseau routier 2016 – Acceptation finale des travaux et certificat de paiement final
  - 8.2 Embauche de personnel temporaire – Service des travaux publics
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
  - 9.1 Embauche d'une employée pour le projet de mise en place d'un plan de gestion de l'herbe à poux
  - 9.2 Embauche d'un employé étudiant pour le poste d'inspecteur en environnement et en urbanisme
  - 9.3 Embauche de personnel temporaire – Parcs et espaces verts
- 10 Correspondance
  - 10.1 Ministre responsable des Aînés – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

\*\*\*\*\*

2018-06-077

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Monsieur François Richer Laflèche et résolu que ce Conseil :

**ADOpte** l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-06-078

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2018**

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2018 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**ADOpte** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 18 mai 2018 tel que déposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

2018-06-079

3. **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT** la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Stefan Tremblay et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** la liste des comptes en date du 15 juin 2018 au montant de 277 056.59 \$ dont :

- 227 401.99 \$ sont des comptes payés;
- 49 654.60 \$ sont des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. **DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

5. **EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. **ADMINISTRATION**

6.1 **DÉPÔT DU RAPPORT D'UN CANDIDAT PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS DONT LE TOTAL EST DE 50 \$ OU PLUS**

Conformément à l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), la trésorière dépose le rapport d'un candidat aux élections de novembre 2017 portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 50 \$ ou plus ainsi que son rapport de dépenses.

2018-06-080

6.2 **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2017**

**CONSIDÉRANT** que l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) stipule que le Maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe;

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par Monsieur Stefan Tremblay, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** le rapport du Maire sur la situation financière de la Ville d'Estérel pour l'année 2017;



No de résolution  
ou annotation

**FIXE** les modalités de diffusion comme suit : mise en ligne sur le site Internet de la Ville d'Estérel, section communiqués (<http://www.villedesterel.com/fr/Nouvelles/Communiques/>).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-06-081

6.3 **AUTORISATION DE SIGNATURE – ADDENDA À L'ANNEXE B DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 2.5 DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS, DOSSIER 557787**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Estérel a obtenu du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.5 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

**CONSIDÉRANT** qu'un protocole d'entente a été signé entre les parties le 12 avril 2018;

**CONSIDÉRANT** que des modifications doivent être apportées à l'annexe B dudit protocole ainsi qu'il appert à l'addenda n°1 reçu le 2 juin 2018;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**AUTORISE** le Maire à signer, pour et au nom de la Ville d'Estérel, l'addenda n°1 au protocole d'entente entre le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville d'Estérel pour le dossier 557787.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-06-082

6.4 **NOMINATION D'UNE PERSONNE ET AUTORISATION À APPLIQUER LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET LES RÈGLEMENTS DÉCOULANT DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Estérel assure la sécurité des amateurs de nautisme sur les lacs Masson, du Nord et Dupuis et ce, depuis l'été 2006;

**CONSIDÉRANT** que des personnes sont autorisées à appliquer des règlements relatifs au contrôle de l'accès aux lacs et à la protection de l'environnement ainsi que des règlements édictés aux termes de la *Loi sur la marine marchande du Canada*;

**CONSIDÉRANT** que Transports Canada a désigné les inspecteurs municipaux de Ville d'Estérel agents de l'autorité en vertu de l'article 16 du *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*;

**CONSIDÉRANT** que les patrouilleurs nautiques doivent être nommés inspecteurs municipaux pour exercer les fonctions d'agents de l'autorité;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution numéro 2018-03-050 le 16 mars 2018, par laquelle le Conseil nommait des personnes à titre d'inspecteurs municipaux;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de nommer deux (2) personnes supplémentaires pour compléter l'équipe de la patrouille nautique 2018;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Monsieur François Richer Lafèche et résolu que ce Conseil :

**NOMME** Messieurs Justin Lanthier et Félix Vallée, inspecteurs municipaux chargés d'appliquer les règlements suivants, ainsi que tout amendement :

**AUTORISE** ces mêmes personnes à appliquer :

- Le règlement de Ville d'Estérel relatif au contrôle de l'accès aux lacs et à la protection de l'environnement;
- Le règlement de Ville d'Estérel visant la protection des berges, des fonds marins et de la qualité de l'eau, la sécurité des plaisanciers et la protection de l'environnement;
- La partie 10 de la Loi sur la marine marchande du Canada;
- Le règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments;
- Le règlement sur les petits bâtiments;
- Le règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance;
- Le règlement sur les bouées privées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-06-083

6.5 **VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

**CONSIDÉRANT** le document préparé par la trésorière, Madame Nadine Bonneau, en date du 15 juin 2018, relativement à la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes municipales;

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par Monsieur François Richer Lafèche, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu :

**QUE** l'état préparé par la trésorière et déposé auprès des membres du Conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales envers la Ville d'Estérel est approuvé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

**QUE** lesdits immeubles soient vendus par la MRC des Pays-d'en-Haut conformément à la procédure entreprise pour ce faire le mardi 25 septembre 2018, à partir de 10 h 00, à la Place des Citoyens de Sainte-Adèle, située au 999, boulevard de Sainte-Adèle;



No de résolution  
ou annotation

**QUE** le directeur général, ou en son absence la trésorière, soit autorisé, lors de la vente pour taxes, à enchérir au nom de la Ville d'Estérel à partir du montant des taxes dues, afin que les immeubles qui n'auront pas preneur soient adjugés à la Ville d'Estérel;

**QUE** la trésorière soit autorisée à acquitter toute somme facturée pour ce faire par la MRC des Pays-d'en-Haut ou tout autre organisme compétent en la matière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. **URBANISME**

2018-06-084

7.1 **P.I.I.A. – LOT 5 508 199, 1, AVENUE DES AMIRAUX –  
CONSTRUCTION D'UN AGRANDISSEMENT AU BÂTIMENT  
PRINCIPAL**

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour la construction d'un agrandissement au bâtiment principal du 1, avenue des Amiraux;

**CONSIDÉRANT** que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

**CONSIDÉRANT** que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- Plan et certificat d'implantation;
- Plan de construction;
- Échantillons de pierre, de bois et d'aluminium;
- Brochures des portes et fenêtres;

**CONSIDÉRANT** que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme, par sa résolution numéro CCU18-0603, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un agrandissement au bâtiment principal du 1, avenue des Amiraux tel que soumis conditionnellement à ce que le requérant procède à la plantation d'arbres dans une bande de 20 mètres de long par 2 mètres de large à la limite de la bande riveraine, à l'ouest du terrain, ainsi que dans une bande de 35 mètres par 3 mètres à l'est de la maison, le long de la ligne de lot.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

2018-06-085

8. **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 **RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER 2016 – ACCEPTATION FINALE  
DES TRAVAUX ET CERTIFICAT DE PAIEMENT FINAL**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Estérel a octroyé un contrat pour des travaux de réfection du réseau routier 2016 à Pavages Multipro Inc. par la résolution numéro 2016-09-137;

**CONSIDÉRANT** que l'acceptation provisoire des travaux a été autorisée par la résolution numéro 2017-02-026;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du 28 mai 2018, de Madame Jacinthe Aubin, ingénieure, de procéder à l'acceptation finale des travaux et du certificat de paiement final relativement au projet intitulé « Réfection du réseau routier 2016 »;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Madame Rachel Landry, appuyé par Monsieur François Richer Laflèche et résolu que ce Conseil :

**ACCEPTÉ ET APPROUVE** définitivement tous les travaux réalisés dans le cadre du projet « Réfection du réseau routier 2016 »;

**AUTORISE** le déboursé du certificat de paiement final du projet « Réfection du réseau routier 2016 » au montant de 15 318.10 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-06-086

8.2 **EMBAUCHE DE PERSONNEL TEMPORAIRE – SERVICE DES  
TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** le surcroît de travail au Service des travaux publics durant la période estivale;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'embauche de deux personnes pour pallier ce surcroît de travail;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général recommande l'embauche de Messieurs Justin Montpetit et Félix Vallée;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Stefan Tremblay, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

**EMBAUCHE** Messieurs Justin Montpetit et Félix Vallée à titre de salariés temporaires à temps partiel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

9. **HYGIÈNE DU MILIEU - ENVIRONNEMENT - LOISIRS**

2018-06-087

9.1 **EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE POUR LE PROJET DE MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DE L'HERBE À POUX**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Estérel a obtenu une contribution financière de la Direction générale de la santé publique, de l'ordre de 9 947.47 \$ afin de mettre en place un plan de gestion de l'herbe à poux dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une personne pour être affectée à ce projet;

**CONSIDÉRANT** que le directeur du Service de l'urbanisme recommande l'embauche de Madame Maghalie Bérubé-Guillemette;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

**EMBAUCHE** Madame Maghalie Bérubé-Guillemette à titre de salariée de projets spéciaux et ce, pour une période de douze (12) semaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-06-088

9.2 **EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ ÉTUDIANT POUR LE POSTE D'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT ET EN URBANISME**

**CONSIDÉRANT** que le Service de l'urbanisme désire embaucher un étudiant afin de combler un poste étudiant d'inspecteur en environnement et en urbanisme, dont la principale tâche concerne le suivi de la bande de protection riveraine et ce, pour la période estivale;

**CONSIDÉRANT** que la personne qui occupait ce poste en 2016 et en 2017 est intéressé à l'occuper de nouveau pour la période estivale 2018 et que le directeur du Service de l'urbanisme et le directeur général recommandent son embauche;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**EMBAUCHE** Monsieur Jérémy Jourdain à titre d'inspecteur en environnement et en urbanisme et ce, pour la période estivale 2018;

**NOMME** cet employé inspecteur en bâtiment adjoint afin qu'il puisse procéder à des inspections et effectuer les autres activités complémentaires reliées à ce poste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers





No de résolution  
ou annotation

2018-06-089

9.3 **EMBAUCHE DE PERSONNEL TEMPORAIRE – PARCS ET ESPACES VERTS**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une personne pour l'entretien des aménagements paysagers, des parcs et des espaces verts;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général recommande l'embauche de Madame Francine Chaput;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Stefan Tremblay, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

**EMBAUCHE** Madame Francine Chaput à titre de salariée temporaire à temps partiel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. **CORRESPONDANCE**

10.1 **Ministre responsable des Aînés – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées**

11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **AUTRES SUJETS**


2018-06-090

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame Rachel Landry, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

**LÈVE ET TERMINE** la présente séance à 17 h 27, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

  
Joseph Dydzak, B.A. Hons., LL.B., M.B.A.  
Maire

  
Nadine Bonneau, O.M.A.  
Assistante-greffière

*Je, Joseph Dydzak, Maire d'Estérel, confirme l'adoption de toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).*

**Liste des comptes payés  
Au 15 juin 2018**



Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Dicom Express	18-05-2018	9091	10.35 \$
Eugène Francoeur	18-05-2018	9092	1 121.00 \$
Groupe de Sécurité Garda SENC	18-05-2018	9093	3 836.67 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	18-05-2018	9094	579.01 \$
Municipalité de Piedmont	18-05-2018	9095	34.00 \$
Amyot Gélinas, Comptables	30-05-2018	9096	7 473.38 \$
Nadine Bonneau	30-05-2018	9097	297.76 \$
Dicom Express	30-05-2018	9098	10.25 \$
Distribution EauxMax Enr.	30-05-2018	9099	191.50 \$
Garage du Lac Masson Inc.	30-05-2018	9100	80.48 \$
Groupe de Sécurité Garda SENC	30-05-2018	9101	7 557.08 \$
Luc Lafontaine	30-05-2018	9102	377.85 \$
Ministre des Finances	30-05-2018	9103	233.00 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	30-05-2018	9104	558.52 \$
Pétroles Goyer Ltée	30-05-2018	9105	4 239.09 \$
Prévost Fortin D'Acoust, S.E.N.C.	30-05-2018	9106	402.41 \$
Sani-Nord	30-05-2018	9107	230.00 \$
Service de café Van Houtte Inc.	30-05-2018	9108	323.11 \$
Aquatech Soc. de Gestion de l'Eau Inc.	30-05-2018	9109	1 590.97 \$
Réjean Charron	30-05-2018	9110	265.00 \$
Couture Danielle Doré	30-05-2018	9111	16.00 \$
José Dauba	30-05-2018	9112	548.14 \$
Dicom Express	30-05-2018	9113	37.23 \$
Eugène Francoeur	30-05-2018	9114	1 121.00 \$
Groupe de Sécurité Garda SENC	30-05-2018	9115	7 705.39 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	30-05-2018	9116	2 711.48 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	30-05-2018	9117	559.28 \$
Pétroles Goyer Ltée	30-05-2018	9118	2 369.81 \$
René Plouffe	30-05-2018	9119	300.00 \$
Petite Caisse	30-05-2018	9120	597.70 \$
UMQ	30-05-2018	9121	100.41 \$
Service de café Van Houtte Inc.	09-05-2018	9122	172.95 \$
Ville de Sainte-Adèle	09-05-2018	9123	273.45 \$
Xérox Canada Ltée	09-05-2018	9124	286.36 \$
Bell Canada	31-05-2018	Internet	2.43 \$
Bell Canada	31-05-2018	Internet	82.15 \$
Bell Canada	31-05-2018	Internet	540.94 \$
Le Service de la perception retraite Québec	31-05-2018	Internet	1 503.44 \$
Fonds de Solidarité FTQ	31-05-2018	Internet	4 961.01 \$
Hydro-Québec	31-05-2018	Internet	1 140.96 \$
MasterCard Banque Nationale	31-05-2018	Internet	68.15 \$
Camion d'Excellence Peterbilt (MasterCard)	31-05-2018	Internet	8 323.30 \$
Fortier Ford (MasterCard)	31-05-2018	Internet	2 080.97 \$
Revenu Québec	31-05-2018	Internet	442.34 \$
Revenu Canada	31-05-2018	Internet	1 688.72 \$
Revenu Canada	31-05-2018	Internet	7 554.32 \$
Revenu Québec	31-05-2018	Internet	23 523.31 \$
Syndicat Canadien de la Fonction Publique	31-05-2018	Internet	684.82 \$
Bell Canada	31-05-2018	Internet	1.45 \$
Bell Canada	31-05-2018	Internet	82.15 \$
Bell Canada	31-05-2018	Internet	540.94 \$
Bell Canada	31-05-2018	Internet	500.14 \$
Hydro-Québec	31-05-2018	Internet	445.82 \$
Ministre des Finances (SQ)	31-05-2018	Internet	127 024.00 \$
<b>Total payé</b>			<b>227 401.99 \$</b>

En vertu du règlement # 2007-516, je vous sou mets le rapport des dépenses tel qu'exigé à l'article 5 du règlement sur le contrôle et suivi budgétaire.

*Nadine Bonneau*

Nadine Bonneau, trésorière

**Liste des comptes à payer  
Au 15 juin 2018**



<b>Nom du Fournisseur</b>	<b>Date du chèque</b>	<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>
ACE	15-06-2018	9126	747.34 \$
Groupe BJB	15-06-2018	9127	517.39 \$
BMR Eugène Monette Inc.	15-06-2018	9128	125.22 \$
Centre de Services Partagés du Québec	15-06-2018	9129	574.88 \$
Chem Action Inc.	15-06-2018	9130	2 999.12 \$
COMAQ	15-06-2018	9131	523.14 \$
Crois-Rouge Canadienne	15-06-2018	9132	160.00 \$
Enseignes et lettrages des Laurentides	15-06-2018	9133	425.41 \$
L'Équipeur Commercial	15-06-2018	9134	920.95 \$
Fournitures de bureau Denis	15-06-2018	9135	858.25 \$
GDG Environnement	15-06-2018	9136	30 197.90 \$
Grafx Évolution	15-06-2018	9137	1 783.83 \$
Groupe Hémisphère	15-06-2018	9138	1 968.95 \$
Journal Accès	15-06-2018	9139	293.19 \$
H2Lab Inc.	15-06-2018	9140	41.45 \$
L'Ami du Bucheron	15-06-2018	9141	258.35 \$
Luc Germain	15-06-2018	9142	2 127.62 \$
Masson Marine	15-06-2018	9143	832.18 \$
Morency, Société d'Avocats	15-06-2018	9144	679.79 \$
Pièces d'Autos Prud'homme Inc.	15-06-2018	9145	70.93 \$
Pneus Lavoie Inc.	15-06-2018	9146	412.72 \$
Prévost Fortin D'Aoust, S.E.N.C.	15-06-2018	9147	1 481.46 \$
Sani-Nord	15-06-2018	9148	230.00 \$
Sirco	15-06-2018	9149	448.40 \$
S.R.A.D. Communications Inc.	15-06-2018	9150	976.13 \$
<b>Total à payer</b>			<b>49 654.60 \$</b>

*Nadine Bonneau*

Nadine Bonneau  
Trésorière

**Rapport de délégation de pouvoirs  
du directeur général  
Au 15 juin 2018**



<b>Nom du Fournisseur</b>	<b>Date du chèque</b>	<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>
Dicom Express	18-05-2018	9091	10.35 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	18-05-2018	9094	579.01 \$
Municipalité de Piedmont	18-05-2018	9095	34.00 \$
Nadine Bonneau	30-05-2018	9097	297.76 \$
Dicom Express	30-05-2018	9098	10.25 \$
Distribution EauxMax Enr.	30-05-2018	9099	191.50 \$
Garage du Lac Masson Inc.	30-05-2018	9100	80.48 \$
Luc Lafontaine	30-05-2018	9102	377.85 \$
Ministre des Finances	30-05-2018	9103	233.00 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	30-05-2018	9104	558.52 \$
Pétroles Goyer Ltée	30-05-2018	9105	4 239.09 \$
Sani-Nord	30-05-2018	9107	230.00 \$
Service de café Van Houtte Inc.	30-05-2018	9108	323.11 \$
Réjean Charron	30-05-2018	9110	265.00 \$
Couture Danielle Doré	30-05-2018	9111	16.00 \$
José Dauba	30-05-2018	9112	548.14 \$
Dicom Express	30-05-2018	9113	37.23 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	30-05-2018	9117	559.28 \$
Pétroles Goyer Ltée	30-05-2018	9118	2 369.81 \$
René Plouffe	30-05-2018	9119	300.00 \$
Petite Caisse	30-05-2018	9120	597.70 \$
Service de café Van Houtte Inc.	09-05-2018	9122	172.95 \$
Ville de Sainte-Adèle	09-05-2018	9123	273.45 \$
Xérox Canada Ltée	09-05-2018	9124	286.36 \$
MasterCard Banque Nationale	31-05-2018	Internet	68.15 \$
Camion d'Excellence Peterbilt (MasterCard)	31-05-2018	Internet	8 323.30 \$
Fortier Ford (MasterCard)	31-05-2018	Internet	2 080.97 \$
ACE	15-06-2018	9126	747.34 \$
Groupe BJG	15-06-2018	9127	517.39 \$
BMR Eugène Monette Inc.	15-06-2018	9128	125.22 \$
Chem Action Inc.	15-06-2018	9130	2 999.12 \$
COMAQ	15-06-2018	9131	523.14 \$
Crois-Rouge Canadienne	15-06-2018	9132	160.00 \$
Enseignes et lettrages des Laurentides	15-06-2018	9133	425.41 \$
L'Équipeur Commercial	15-06-2018	9134	920.95 \$
Fournitures de bureau Denis	15-06-2018	9135	858.25 \$
Grafx Évolution	15-06-2018	9137	1 783.83 \$
Journal Accès	15-06-2018	9139	293.19 \$
H2Lab Inc.	15-06-2018	9140	41.45 \$
L'Ami du Bucheron	15-06-2018	9141	258.35 \$
Luc Germain	15-06-2018	9142	2 127.62 \$
Masson Marine	15-06-2018	9143	832.18 \$
Morency, Société d'Avocats	15-06-2018	9144	679.79 \$
Pièces d'Autos Prud'homme Inc.	15-06-2018	9145	70.93 \$
Pneus Lavoie Inc.	15-06-2018	9146	412.72 \$
Prévost Fortin D'Aoust, S.E.N.C.	15-06-2018	9147	1 481.46 \$
Sani-Nord	15-06-2018	9148	230.00 \$
Sirco	15-06-2018	9149	448.40 \$
S.R.A.D. Communications Inc.	15-06-2018	9150	976.13 \$

**Total de délégation 39 976.13 \$**

En vertu du règlement # 2006-479, je vous sou mets le rapport de délégation du directeur général, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

  
Luc Lafontaine, directeur général

Vente pour taxes 2018

No	Lot	Matricule	Titre	Propriétaire	Titre 2	Propriétaire 2	Adresse	Ville	Code postal	Courrier	AR	Situation	Valeur	Taxes mun	Taxes scol
----	-----	-----------	-------	--------------	---------	----------------	---------	-------	-------------	----------	----	-----------	--------	-----------	------------

INFORMATIONS

ESTÉREL

1															
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- \$ 0.00 \$

Adresse supplémentaire :

1															
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CSL scolaire des Laurentides

CSS scolaire Sir Wilfrid Laurier

Informations à être fournies par :

La municipalité

La MRC